

Octobre
2020

Le Sillon

au cœur d'Yffiniac

Bulletin municipal



YFFINIAC SOUTIENT LES ARTISTES

ACTUALITÉS MUNICIPALES

Le bio à la cantine

Bilan énergétique avec l'Alec

ENFANCE JEUNESSE

SIJ : quinzaine de l'information

SPORT LOISIRS ET CULTURE

Reprise d'activité pour les clubs



Samedi 5 septembre

Tennis

Lors du forum des associations, le Tennis Club a organisé un tournoi pour ses jeunes adhérents. Victoire finale pour notre joueur Martin Le Bon-Huet qui empoche les 250 pts de ce premier challenger !

Un grand bravo à lui et son adversaire du jour Tiwen Dufreche du TC Broons.

Vendredi 11 septembre

Le dojo d'Yffiniac a eu l'honneur de recevoir Kilian Collet (cadre technique fédéral) pour une intervention sur le cours benjamins et sur le cours des adultes. Les plus jeunes ont bénéficié d'une séance de Ne waza (technique au sol) tandis que le groupe ado/adultes a travaillé sur le thème du décalage et de l'enchaînement de techniques.

« Très belle intervention de Kilian sur les deux groupes dans une superbe ambiance et dans les règles sanitaires imposées par notre fédération (port du masque pour les intervenants). Nous souhaitons vivement renouveler l'opération et ainsi faire profiter à nos adhérents de l'expérience des cadres de la ligue. » nous dit l'enseignante Monique Elinguel.



Samedi 19 septembre

La rentrée littéraire, rendez-vous apprécié des lecteurs, leur a permis de rencontrer la passionnée Emmanuelle George, bibliothécaire à Lannion.

Pour pouvoir respecter la jauge d'accueil du public, deux rendez-vous ont eu lieu le samedi 19 septembre, à la médiathèque Le Patio.

Dimanche 20 septembre

Succès pour la brocante organisée par l'Echo de la Baie et les Amis de la Chapelle à l'hippodrome de la Baie, qui a réuni plus de 200 exposants dont une bonne partie en extérieur. Pour respecter les consignes sanitaires, le repas habituellement à emporter était servi à table. Se sont plus de 2000 amateurs de chine qui s'y sont rendu avant midi.





Le Sillon - Octobre 2020



SOMMAIRE

Actualités municipales

LE BIO À LA CANTINE

BILAN ÉNERGÉTIQUE AVEC L'ALEC

ANIMATION : UN DIMANCHE FESTIF

TRAVAUX REDÉCOUVRONS NOS ESPACES

HOMMAGE À MARYVONNE FEIGEAN.....P4-P5

Enfance Jeunesse

ARGENT DE POCHE : LES MISSIONS DE L'ÉTÉ

SIJ : QUINZAINE DE L'INFORMATION

ASSMAT'IBULLES : PREMIÈRE RÉUNION

ÉCOLE SIMONE VEIL : LE PROGRAMME SE PRÉPARE

ÉCOLE SAINT-AUBIN : PARCOURS SPORTIF.....P6-P7

Sports, loisirs et culture

LES CLUBS REPRENENT DOUCEMENT LES COURS

FESTIVAL : BAIE DES SCIENCES SE DÉVOILE

LA LUDOTHÈQUE REPREND LA PARTIE

TRADITION : PARDON DE SAINT-LAURENT.... P8-P9

Agglo info.....P10

Conseil municipal/Opposition ..P11

Agenda / Urbanisme / État-civil.P12

A NOTER

N'oubliez pas de consulter
le site internet pour être
informé de l'actualité :
yffiniac.com et de vous
abonner à la newsletter.

Edito

Associations : une rentrée pas comme les autres...

La rentrée associative n'a évidemment pas échappé aux difficultés que nous rencontrons dans tous les domaines de notre vie : au travail, à l'école pour les enfants et dans tous les actes les plus banals du quotidien.

Partout, en toute circonstance, le mot d'ordre est devenu : "vivre avec", autrement dit nous adapter à cette fameuse COVID-19 pour faire en sorte que la vie reprenne de la manière la plus conforme possible à nos aspirations et à nos valeurs.

Principalement nous souhaitons rester libres le plus possible : libres d'aller et venir, de travailler, mais aussi de se rencontrer, de pratiquer son sport, son activité culturelle, et donc de reprendre nos loisirs associatifs.

Ce besoin de liberté trouve ses limites dans un autre principe auquel nous sommes tout aussi très attachés : la solidarité, car il est aujourd'hui primordial de "se protéger" les uns les autres, en gardant la bonne distance, en respectant une hygiène individuelle et collective la plus efficace possible contre ce virus si agressif...

La rentrée associative 2020 s'est organisée dans la conjugaison de ces deux valeurs républicaines.

Dès le 17 août nous avons rouvert le complexe sportif, chaque club devant se plier aux prescriptions de portée générale mais aussi à celles de leurs fédérations. Les associations sportives ont "joué le jeu" comprenant les raisons des contraintes sanitaires mais aussi les difficultés de la Commune à contenter tout le monde.

En septembre, la grande majorité des activités a pu reprendre, dans à peu près tous les domaines, en acceptant les nouvelles règles, même si celles-ci sont parfois difficiles à admettre, chaque semaine apportant son lot de nouveautés et de contradictions.

Notre forum s'est déroulé dans une discipline parfaite, à l'abri de toute critique et a connu un franc succès. En revanche, nous déplorons qu'un autre temps fort qui nous rassemble chaque année au cœur de l'automne ne pourra être organisé cette année : la soirée des récompenses.

Gageons que l'an prochain elle nous reviendra encore plus chaleureuse et dynamique que ses devancières et que, d'une manière plus générale, notre vie "associative" reprendra progressivement ses droits.

Je remercie très sincèrement tous ces acteurs qui font en sorte, malgré ces vents contraires, de lancer cette saison dans les meilleures conditions possibles. Que leur bonne volonté, leur capacité d'adaptation et leur investissement sans faille soient une nouvelle fois loués.

Bonne saison à toutes et à tous...

Cathy RIVIERE.

Adjointe chargée de la Vie Associative, Sports et Animations

Actualité

Le bio à la cantine

Manger bio et local est devenu un point central dans l'élaboration des menus de notre cantine scolaire.

Ce mercredi 16 septembre, s'est tenue une réunion des gestionnaires et producteurs locaux pour faire le bilan des actions en faveur du Bio à la cantine afin d'améliorer leurs pratiques.

Des propositions en constante amélioration mais aussi régulièrement de nouvelles communes qui souhaitent rejoindre le groupement d'achat bio local initié par Saint Briec Armor Agglomération il y a environ 8 ans et géré par la Maison de la Bio 22.

Le but de ces réunions : faire un bilan sur les points positifs et les améliorations à apporter sur les livraisons, les quantités disponibles, les conditionnements, les délais de commandes et d'approvisionnement. Plusieurs communes dont Yffiniac étaient présentes ainsi que des producteurs bio et des producteurs locaux.

Anthony Durand, responsable de la cantine explique la démarche : « Nous attachons une réelle importance à la proximité et au contact humain en privilégiant les circuits courts, nous souhaitons apporter aux enfants une qualité irréprochable. »

Objectif pour Alain Thoraval, 1^{er} Adjoint, chargé de l'enfance-jeunesse et des ressources humaines, « dans un premier temps nous souhaitons mettre en place le mardi bio et le jeudi local, le but du mardi bio c'est d'être un marqueur de nos obligations à la cantine et d'y répondre. C'était un point important de notre programme électoral, nous voulions le débiter dès septembre 2020, la crise sanitaire va reporter cette échéance à janvier 2021. »

Aujourd'hui, le restaurant scolaire propose déjà en produits bio et local des pâtes, des oeufs, des produits laitiers et des pommes. Demain, en s'appuyant, notamment, sur le groupement de l'Agglomération avec Mai-



son de la Bio 22, il s'agira d'intégrer une grande variété de produits (légumes, viandes, fromages) et tendre vers le 100% bio et local et d'aller au-delà des obligations légales qui représentent 20% en bio et 50% en local (bio compris).

Alec

Bilan énergétique



Depuis le 18 août 2015, la loi de transition énergétique pour la croissance verte doit permettre de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique. A cet effet, elle fixe plusieurs grands objectifs, dont celui de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40% d'ici 2030.

L'Alec ou Agence Locale de l'Énergie et du Climat, du Pays de Saint-Brieuc a pour objectif de promouvoir les économies d'énergie, le développement des énergies locales et la transition énergétique sur le territoire. Régulièrement l'Alec assure un suivi dans la transition énergétique des installations de nos bâtiments publics. Elle en publie un bilan qui permet d'analyser les consommations en énergie des bâtiments et des véhi-

cules communaux et leur répercussion sur l'environnement.

En 2019, on note la stabilité des émissions de CO2 sur l'ensemble du patrimoine communal. A noter l'achat d'électricité verte pour l'éclairage public et les tarifs jaunes depuis 2018. Cette action a engendré une réduction des émissions de CO2 de près de 43 T. Dans l'objectif de réduire la consommation d'énergie, les locaux communaux sont progressivement dotés de détecteurs d'allumage. Des luminaires à LED remplacent les luminaires standards pour réduire la consommation d'énergie. Les objectifs de réduction d'émission à effet de serre a été dépassé en 2020.

Animation

Un dimanche festif

Dans le cadre du projet «Cultures communes en Côtes d'Armor», lancé par le Conseil Départemental, la municipalité a souhaité apporter son soutien aux artistes locaux : le jongleur et sculpteur de ballons, Le Mâle Adroit a séduit les enfants et le groupe de rock Wolfoni à lui, régala les adultes. Tout cela sous un soleil éclatant en ce dimanche 13 septembre.

Rappelons que le port du masque est toujours obligatoire sur le marché.



Travaux

Redécouvrons nos espaces

Étang des Jearnottes

Les pelleteuses sont à pied d'oeuvre à l'étang des Jearnottes. Pour voir réapparaître l'étendue d'eau il faudra patienter le temps que les roseaux soient enlevés.

Environ 80 mètres cumulés sont retirés sur les 250 mètres de roseaux que compte l'étang, cela représente plus de la moitié de l'étendue de celui-ci, totalisant une superficie de 400 mètres. Il ne s'agit pas d'enlever l'intégralité des roseaux qui servent d'abris pour certains oiseaux et insectes mais d'entretenir la biodiversité sur l'ensemble de l'étang. La nidification se faisant au printemps, nous avons décalé la période de prélèvement des végétaux pour respecter ce rythme. Le roseau étant une plante qui peut devenir, pour certaines sous-espèces, envahissantes et monospécifiques (ne laissant la place qu'à une seule et unique espèce), il est important de faire des réductions ponctuelles pour laisser le temps aux autres espèces de se développer. Cette opération est régulièrement réitérée tous les ans ou tous les deux ans selon l'évolution.



Eglise Saint-Aubin

Réunion de chantier, en haut de l'église ce mardi 22 septembre avec l'architecte, l'économiste ainsi que les deux entreprises responsables des travaux en cours, Grevet et Art'camp. Juchés jusqu'à 43 mètres de hauteur, les échafaudages se dressent tout autour de l'église, ils viennent d'être retirés en partie haute pour clôturer la tranche ferme. Bonne nouvelle, malgré le confinement et l'arrêt temporaire du chantier, à quelques jours près, le projet n'a pris aucun retard sur le calendrier initial.

La tranche ferme laisse place à la phase 1 dite « optionnelle » sur le coeur et les transepts pour la charpente, à la maçonnerie et à la couverture. En parallèle à l'intérieur se déroulera la réfection des voûtes en plâtre.

L'église est complètement fermée au public lors des travaux.

Nécrologie

Hommage à Maryvonne Feigean

Très impliquée dans la commune, membre du conseil d'administration du CCAS et membre de la commission culturelle pendant plusieurs années jusqu'en 2020, elle était surtout conseillère municipale de 1989 à 1995, Maryvonne Feigean nous a quitté ce samedi 27 septembre. Ce décès a suscité une vive émotion au sein du conseil municipal et du personnel communal qui a pu la côtoyer durant ces nombreuses années au service des Yffiniacais. Investie

dans le domaine associatif, grande marcheuse et membre du club de lecture, celui-ci souhaitait lui adresser une dernière pensée : « le souvenir est le parfum de l'âme. » G.Sand. Restera l'image d'une personne toujours positive et souriante.

La municipalité ainsi que les équipes souhaitent lui rendre hommage et présentent à sa famille et ses proches leurs plus sincères condoléances.



Argent de poche

Les missions de l'été



La mission argent de poche est mise en place depuis l'été 2018. Une vingtaine de jeunes s'inscrivent à cette opération en moyenne chaque année auprès de la SIJ (Structure Information Jeunesse). Avec le contexte sanitaire, la SIJ n'a pu faire que peu de publicité. C'est pourquoi cet été, seulement 7 jeunes âgés de 16 à 17 ans ont participé à la mission argent de poche dans les services municipaux de la ville (ils étaient 18 l'an dernier). Ils ont été encadrés par les équipes pour effectuer des missions

comme l'entretien des locaux fermés au public l'été, nettoyer et réparer les structures extérieures. Au total, ils ont assuré 21 missions ! C'est un premier contact avec le milieu du travail et une opportunité de découvrir, par la même occasion, les coulisses des services de la mairie.

Pour vous inscrire l'été prochain, prenez contact auprès de Dominig Rolland, responsable de la SIJ : 06 07 33 36 27

SIJ

Quinzaine de l'information

Pendant les vacances scolaires du 19 octobre au 1er novembre, la SIJ organise deux semaines d'information.

Au programme : jeux, conférences, info sur le Bafa ou le baby-sitting ou encore Forum des métiers à découvrir.

Les rendez-vous tout public :

→ Atelier « Un temps pour soi », mardi 20 octobre à 14h30, un jeu de l'oie.

→ Forum : « Une passion - Un métier », rendez-vous à 13h30 le mercredi 21 octobre à la SIJ, pour aller au Forum des métiers à Plérin. Sur inscriptions.

→ Conférence sur la mobilité internationale, rendez-vous jeudi 22 octobre à 7h30 à la Clé des Arts, Trégueux.

→ Info sur le Bafa, mardi 27 octobre 14h à la SIJ (environ 30 min).

→ Info sur le Baby-sitting, et inscriptions possibles sur le listing, jeudi 29 octobre, 14h et 16h à la SIJ (environ 1h30).

→ Découvre un métier : échange avec un maraîcher de métier, vendredi 30 octobre, 14h à la SIJ.

Pensez à vous inscrire auprès de Dominig Rolland responsable de la SIJ (7 rue du Bois Gilbert) au 06 07 33 36 27.



Jeux pour la Jeunesse

Deux jeux seront également proposés à l'Antrejeunes pendant cette période :

→ Le « Ker Burger », jeu de rôle lors d'un Conseil de jeunes, les participants devront se pencher sur le problème du gaspillage alimentaire, « la restauration rapide ou le self » pour ou contre ?

→ Info-Intox, jeu de piste dans la commune. L'Antrejeunes fera ses équipes pour une chasse à l'info, Saurez-vous reconnaître une fausse information ?

Assmat'ibulles

Première réunion

Soën, Elohan, Adèle, Eden, Chloé, Raphaël, Maya, voici quelques prénoms des enfants qui ont pu profiter lundi 14 septembre de la première réunion d'Assmat'ibulles depuis juin dernier. En plein air dans le parc Au Fil de l'Eau pour bénéficier des derniers jours de soleil de l'été, les enfants jouent ensemble. C'est une occasion pour sociabiliser les enfants, plus rare qu'à l'accoutumée, en raison des conditions sanitaires à observer pour limiter les contacts.



Ecole Simone Veil

Le programme se prépare

Un premier projet pour l'école élémentaire : travailler en musique avec l'intervention de Mme Marie-Noëlle Morcel Dumiste.

Les thèmes abordés seront différents selon les classes : les CP partiront à la « Découverte du rythme et des instruments » pendant que les CE1 chanteront sur le thème de l'environnement.

Quant aux CE2, ils étudieront les villes et la géographie en chansons tandis que les CE2 et les CM1 traverseront l'histoire en apprenant les chants d'autrefois.

Ce n'est qu'un début, d'autres projets sont en attente, comme l'école du Cirque qui a commencé l'année dernière et n'a pu aboutir en raison du confinement. Les enfants et les familles qui n'ont pu participer et assister au spectacle seront heureux d'apprendre qu'en cas de maintien des conditions sanitaires, le cirque reviendra après les vacances scolaires.



Ecole Saint-Aubin

Parcours sportif

Le lundi 7 septembre, Patrick Taffin et Frédéric Andrieux, gérants de « Jumping'R », sont venus installer (avec l'aide de parents d'élèves) leur structure de parcours Acro, ainsi qu'un cône d'escalade, dans la cour de l'école. Durant une semaine, tous les élèves de la Petite Section au CM2 ont pu ainsi passer 2 fois sur le parcours Acro et développer ainsi leur autonomie, leur confiance en eux, leur motricité. Les élèves de CE2 et CM ont également pu profiter du cône d'escalade.

Cette semaine de valorisation de chaque enfant a permis un début d'année dynamique et positif, sous le soleil, et chacun a pu progresser à son rythme, grâce aux conseils de Patrick et Frédéric.

Les interventions à l'école dans d'autres domaines (sciences, arts et culture, sport, musique) se poursuivront tout au long de l'année.

L'APEL et l'OGEC, les deux associations de l'école qui financent ces projets, reprennent leurs activités également et tous les parents de l'école sont invités à continuer à participer à leur bonne dynamique.



Sport

Les clubs reprennent doucement les cours



→ Poker

Ça déménage du côté du Penthièvre poker club, l'association s'installe dans une salle dédiée au rez-de-chaussée du bâtiment Mosaïque. Karine Corre, Présidente du club depuis près d'un an est très satisfaite du nouveau lieu de rendez-vous de l'association. Deux nouvelles recrues, venues s'inscrire au Forum des associations, ont ainsi pu faire la découverte de la salle et des membres du club. Le groupe compte donc maintenant 16 personnes qui se réunissent le jeudi soir à 19h45. Différents tournois sont possibles par exemple un tournoi inter-clubs (cdc). Des sessions découvertes sont aussi proposées pour les débutants (apprendre les bases) mais aussi pour des joueurs plus aguerris, par exemple sur internet qui souhaitent se lancer et apprendre l'analyse « des mains. »

Pour tous renseignements :
penthierepoker22@gmail.com

→ Basket

Les entraînements ont repris dans une forme un peu spéciale en cette période de crise sanitaire avec l'aide d'un protocole de reprise qui rassure les basketteurs mais également les entraîneurs et dirigeants.

Beaucoup de visiteurs au Forum des associations pour l'USY Basket, les jeunes d'Yffiniac et ses alentours semblent motivés pour faire du basket cette année.

Des changements notables cette saison du côté de l'association avec le changement de coach de l'équipe féminine 1, Valérie Allio, salariée du club et coach des filles, va cette année s'orienter vers l'équipe senior masculine. A noter également l'arrivée de 3 nouvelles joueuses dans l'équipe féminine 1.

Pour celles et ceux qui n'ont pas réussi à venir au Forum, les plannings des entraînements sont sur le site du club et l'essai en salle est gratuit.



→ Judo

Une nouvelle ceinture noire est venue enrichir le dojo d'Yffiniac. C'est avec beaucoup d'émotion et de satisfaction que Monique Elinguel, enseignante, a remis à Sarah Boissinot la 45^{ème} ceinture noire du club. C'est après avoir obtenu ses katas et avoir engrangé suffisamment de points lors des compétitions que cette jeune judokate a validé son premier dan.

« Je suis très fière de cette nouvelle ceinture noire, Sarah a travaillé très dur pour obtenir ce grade. De nombreuses nouvelles ceintures noires devraient être obtenues cette saison », nous dit le professeur de judo.

Pour tous renseignements :
Contact - Arnaud Elinguel
Tel : 06 63 43 92 26 ou 02 96 63 66 27
Mail : yffiniac.judo.jujitsu@orange.fr



Festival

Baie des Sciences se dévoile

L'exposition « Diatomée » est en cours jusqu'au 15 novembre au Patio dans le cadre du festival présenté par Le Temps des Sciences. Le thème de l'année c'est le biomimétisme : s'inspirer de la nature pour innover durablement.

Ce festival est marqué par 3 événements au Patio. L'exposition exclusive « Diatomées » présentée par la sculptrice Lucile Viaud du 2 octobre au 15 novembre en sera le point phare à Yffiniac. En parallèle, un atelier destiné aux enfants de 8 à 14 ans « Futur en herbe » s'est déroulé le mercredi 7 octobre, le but : devenir de vrais créateurs du biomimétisme. Un atelier de design bio, destiné aux adultes est programmé pour le 16 octobre, il a pour objet de mettre en œuvre le biomimétisme et de concevoir les innovations bio-inspirées de demain avec un designer chevronné : Guillian Graves.

Atelier adulte - gratuit sur réservation
Vendredi 16 octobre de 14h à 17h



Ludothèque Farandole

La Ludothèque reprend la partie



Pour s'adapter aux conditions actuelles, la ludothèque Farandole d'Hillion qui accueille également les familles Yffiniacaises change son mode de fonctionnement.

La ludothèque est ouverte pour le prêt de jeux uniquement sur rendez-vous.

Un protocole d'accueil a été mis en place dans le but d'accueillir au mieux le public :

- Accueil du public uniquement pour le prêt de jeux, sur rendez-vous. Pas de jeu sur place.

- 3 personnes maximum dans la ludothèque.

- Port du masque et désinfection des mains obligatoires pour TOUS (enfants et adultes).

- A l'arrivée, dépôt des jeux en retour dans la salle des commissions en Mairie (accès par la porte extérieure donnant sur le parking).

Les personnes sont accompagnées par la ludothécaire qui ne touche pas les jeux. Mise

en quarantaine des jeux durant 3 jours minimum.

- Accueil prêt :

dans la ludothèque, les familles choisissent des jeux, seule la ludothécaire les manipule.

Pas de possibilité de s'asseoir (assises enlevées) et pas de jeu sur place. Les sanitaires ne sont pas accessibles.

Horaires : Mercredi de 10H à 12H et de 14H à 17H (dernier rendez-vous à 16H30)

Vendredi de 14H à 18H30

(dernier rendez-vous à 18h)

Samedi de 10H à 12H

(dernier rendez-vous à 11H30)

Pour plus de renseignements, merci de contacter la ludothécaire au 02 96 32 21 53 ou par mail ludotheque@hillion.bzh

Patrimoine

Pardon de Saint Laurent

L'association les Amis de la Chapelle se réunit traditionnellement chaque année pour le Pardon de Saint Laurent, en partenariat avec l'association l'Écho de la Baie. Affluence importante cette année, certains ont été installés à l'extérieur sous un chapiteau pour respecter la distanciation sociale nécessaire. L'occasion également de faire visiter l'édifice puisque ce week-end coïncidait avec les Journées du Patrimoine. Les bénévoles qui

font vivre la Chapelle enrichissent régulièrement le lieu de réalisations collaboratives. Sur la photo : Rachel Valo représentante de l'association l'Écho de la Baie, Fernand Loquin président de l'association des Amis de la Chapelle, Monique et Lucien Le Tort, Corentine et Roger Plouzenec, les bénévoles qui ont réalisé la bannière brodée.

Il aura fallu tout de même 200 heures de travail pour la réaliser.



CIAS

Mise en place du nouveau bureau

Le bureau du CCAS de la commune a déjà été désigné. Il est temps à présent de fixer la liste des membres du CIAS (Centre intercommunal d'Action Sociale). Cet établissement public créé en janvier 2017 est né de la fusion de plusieurs entités (CIAS, CCAS et comité d'entraide). Son périmètre d'intervention s'étend sur les 32 communes de l'Agglomération.

Le bureau du CIAS mis en place, sous la présidence de Loïc Raoul est l'occasion de présenter le fonctionnement du CIAS aux nouveaux élus impliqués dans les actions sociales des CCAS des communes de l'agglomération. Les élus étaient conviés à cette présentation du mercredi 23 septembre dont voici les grandes lignes.

Quelles sont les missions du CIAS ?

Assurer un service de maintien à domicile (aide et soins) pour les personnes remplissant au moins une des conditions suivantes :

- être âgées de + de 60 ans
- être en situation de handicap
- rencontrer une difficulté de santé (sortie d'hospitalisation, maladie invalidante, ...)

Engagements et valeurs du CIAS

Les valeurs portées par le CIAS sont basées sur « le respect, la dignité, l'humanité, la solidarité, l'égalité et aussi la qualité, la professionnalisation, la prise d'initiative. »

Dans le cadre de ces valeurs, le CIAS propose :

- Accompagnement par des professionnels en lien avec les aidants et/ou les partenaires
- Un accueil et une écoute attentive
- Une évaluation des besoins
- Un suivi et un ajustement des prestations tout au long de l'accompagnement.

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile est assuré par des aides à domicile diplômées et/ou expérimentées, notamment des auxiliaires de vie sociale. Ces professionnelles sont encadrées par le CIAS qui reste l'employeur des aides à domicile.

La mise en place de l'aide :

Le responsable de secteur réalise une visite à domicile afin d'évaluer les besoins, recueillir les attentes et établir les modalités d'intervention. Les aides à domicile interviennent ensuite à la fréquence déterminée par le responsable de secteur aux horaires convenus avec le bénéficiaire.

Selon la situation, le bénéficiaire peut obtenir une aide financière pour la mise en place des interventions.

Les services et prestations proposées :

Les aides à domicile peuvent selon les missions qui leur sont attribuées, entretenir le logement (en dehors de tout ce qui est en hauteur), s'occuper du linge, préparer le repas, aider la personne à prendre son repas, à faire ses courses, à se lever ou se coucher.



L'accompagnement dans les soins d'hygiène est possible, dans la mesure où cela ne relève pas d'un acte infirmier ou d'aide-soignant. Les aides à domicile peuvent accompagner les personnes en rendez-vous extérieurs ou soutenir les aidants. Enfin, les professionnels peuvent prendre soin des animaux domestiques et les sortir (en dehors du toilettage et des soins vétérinaires).

Il existe d'autres prestations telles que le service de portage de repas à domicile, le service de téléalarme (dispositif permettant de faire appel à un proche ou à un service d'urgence en cas de difficulté), les services petit bricolage, de baluchonnage (l'aide à domicile remplace l'aidant de 2 à 72 heures), la mission Prévention santé (programmation disponible dans chaque antenne du CIAS), et pour finir la mission d'accès aux droits.

Le CIAS est réparti par antenne, l'antenne Centre (qui couvre le secteur d'Yffiniac) est située à Ploufragan.

Bureau ouvert de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi.

Contact : 02 96 58 57 00

ENVIRONNEMENT

Déclaration

Déclarez vos ruches

La déclaration d'une ou plusieurs ruches est obligatoire. Elle permet de répertorier et de protéger au mieux une espèce de plus en plus menacée.

Cette déclaration est indispensable pour localiser les ruchers afin de pouvoir assurer un suivi sanitaire efficace en apiculture. Mettre en place des soins, des mesures de surveillances et de sécurité pour lutter contre les dangers nécessite une connaissance précise du nombre et des emplacements des ruches. Tout apiculteur, détenteur ou propriétaire (même d'une seule ruche), est en effet tenu de la ou les déclarer chaque année, en précisant notamment leur nombre et leur emplacement, cela concerne égale-

ment les ruchettes et ruchettes de fécondation. Ainsi les apiculteurs dont l'activité se situe dans les secteurs où des épandages de biocide seraient réalisés, sont prévenus afin qu'ils enferment leurs abeilles le temps de l'épandage.

L'enveloppe d'attribution d'aide ou de subvention dépend bien évidemment du nombre de déclaration.

La période de déclaration est fixée entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2020 pour la campagne écoulée.

Cette déclaration doit se faire prioritairement en ligne via le site :

www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr.

DECLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTÉL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES



MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

 mesdemarches.agriculture.gouv.fr



Conseil Municipal du 14 septembre en bref

Le Conseil municipal,

- Elit la Commission d'Appel d'offres ainsi que la commission des marchés et constitue les 9 comités consultatifs qui seront amenés à accompagner les travaux de l'équipe municipale au cours de la mandature (unanimité).

- Désigne M. Jean-Yves MARTIN, adjoint aux travaux, pour représenter la commune à l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) (unanimité).

- Approuve la mise en place d'un second avenant pour le lot n°4 du marché de travaux de rénovation de l'église. Il consiste en un remplacement de la pointe du paratonnerre, pour un montant de 840 € HT (unanimité)

- Sollicite le Département (plan de relance de l'économie locale) et l'Etat (Dotation de soutien à l'investissement

local) en vue d'obtenir un financement d'une première tranche du réseau de cheminements doux dont le déploiement se réalisera sur plusieurs années (unanimité).

- Sollicite également l'état pour le financement des travaux de l'église toujours au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local, ce projet ayant déjà obtenu une subvention pour sa première tranche dans le cadre d'une autre politique d'accompagnement des collectivités (Dotation d'équipement des territoires ruraux) (unanimité).

- Conventione avec Saint Briec Armor Agglomération pour l'installation de conteneurs enterrés pour la collecte des déchets, parvis Sainte-Anne. L'agglomération participe à hauteur de 2.200 €, soit 8.800 €. (unanimité).

- Approuve la Décision modificative n° 1 du budget primitif 2020 qui s'équi-

libre en section de fonctionnement à - 130.000 € en recettes et en dépenses, l'équilibre de la section d'investissement restant inchangé (unanimité).

- Modifie le tableau des effectifs afin de permettre :

- une mutation interne de la crèche à l'école maternelle : adaptation des grades de la structure d'accueil (1 adjoint technique se substituant à 1 adjoint technique principal) ;

- l'avancement de grade d'un agent du service animation (passage du grade d'adjoint d'animation au grade d'adjoint d'animation principal de 2ème classe).

(unanimité).

- Prend acte des informations données par le Maire sur l'usage qu'il a fait des délégations données par l'assemblée en matière d'achats.

OPPOSITION

Ensemble Imaginons YFFINIAC Demain

Le conseil municipal du 14 septembre a validé les propositions de composition des diverses commissions et comités consultatifs. Nous sommes donc représentés dans toutes ces instances par des élus et non-élus.

Côté des élus

F.ROBERT et E.DESLANDE-Appel offres, finances, marchés publics, développement durable, urbanisme, travaux, + Attractivité (F.Robert) et CTP (E.Deslande).

F.BOULIOU- Enfance jeunesse, vie associative, attractivité, marché de plein air, Subventions, CTP.

D.LEFEBVRE- Enfance-jeunesse, culture patrimoine, communication, marché de plein air, restauration scolaire.

P.RIMAURO -Culture patrimoine, vie associative, communication, subventions, CCAS.

Côté non-élus (1 titulaire et 1 suppléant)

J.RIVALLAN - A.PIHAN- Développement durable Urbanisme

J.BOUETTE - J.CABARET- Travaux et équipements

S.FLEURY - S.MORIN – Enfance-Jeunesse

P.LE BORGNE - L.BRIEUC –Culture

L.BOINAUD - L.LANDRIEUX –Sport Vie associative

M.LE COUSTOMER –Communication

V.RAULT - Déléguée CCAS

L.LANDRIEUX – Attractivité

Au travers de cette répartition, nous allons participer activement aux différents travaux de ces commissions et comités consultatifs et faire part dans ces instances, de toutes les remarques que vous nous transmettez.

Ce conseil a été aussi, l'occasion d'adopter la

proposition d'aménagement d'une piste cyclable entre Les Villes Hervé et La Croix Bertrand. Ce projet est le bienvenu, car il était inscrit dans nos propositions de campagne. L'aide potentielle du Conseil Départemental (25% de la dépense) a permis de faire accélérer cette initiative.

Gageons, que d'autres projets issus de notre programme puissent voir le jour au cours de cette mandature !

Nous sommes à votre écoute !

Au plaisir de vous rencontrer lors de notre permanence mensuelle du 1er samedi de chaque mois en mairie, bureau de la minorité à 11 heures.

Vos élus



Fernand Robert
07 82 22 88 16



Doriane Lefebvre
06 99 54 29 35



Fabrice Bouliou
06 64 32 21 13



Pascale Rimauro
06 37 78 00 92



Emmanuel Deslande
06 63 09 63 64

Mail : fryffiniac2020@gmail.com

Etat Civil et Urbanisme

Uniquement sur la version papier du Sillon ou sur demande auprès de la mairie pour respecter les normes RGPD.



OCTOBRE

En raison des conditions sanitaires, les manifestations n'étaient pas compatibles avec l'accueil du public.

Urbanisme

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, le service urbanisme de St Brieuc Armor Agglomération réalise actuellement un inventaire des bâtiments en zones agricoles et naturelles qui seraient susceptibles de changer de destination. A cet effet, un agent de St Brieuc Armor Agglomération se rendra sur le territoire de la commune pour prendre en photo des bâtiments, depuis l'espace public. Sa mission s'étend de juillet à novembre 2020. Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le service urbanisme de SBAA (urbanisme@sbaa.fr / 02 96 77 60 75) ou de la mairie (urbanisme2@ville-yffiniac.fr / 02 96 72 66 40).

Prochaine parution : novembre 2020

Merci de nous faire parvenir vos articles au plus tard mi-octobre à : communication@ville-yffiniac.fr



MAIRIE : Place de la Mairie - BP 9 - 22120 Yffiniac - Tél. : 02 96 72 60 33
Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30),
samedi de 9h à 12h (Etat Civil) - accueil@ville-yffiniac.fr - www.yffiniac.com
Directeur de la publication : Denis Hamayon - Mise en page : service communication
Crédits photos : service communication, écoles et associations, Freepik
Le Sillon est édité à 2700 exemplaires et imprimé sur papier recyclé.
Distribution : Mairie d'Yffiniac - Impression : Roudenn Grafik
Retrouvez ce magazine sur www.yffiniac.com